



## niveau echelon ancienneté

Par **pacobama**, le 15/11/2008 à 10:19

**je suis approvisionneuse depuis le 20 12 2004 dans la distribution automatque (boissons, confiserie, cafeterie) et depend de la convention collective 3044 secteur alimentaire**

**je n'ai pas de diplome en rapport directe avec mon travail**

**En litige avec mon employeur je souhaite savoir à quel niveau et quel échelon je peux pretendre d'apres mes fonctions ?**

**l'employeur nous dit que je (et l'ensemble du personnel) n'ai pas le droit à la prime d'ancienneté !**

**merci de me dire ce que vous en pensez et ce que je peux demander à mon employeur; je me tiens à votre disposition pour des renseignements complémentaires**

**AGENTS COMMERCIAUX TERRAINS**

(approvisionnementneurs)

Fonctions :

Assurer selon les règles d'hygiène et de sécurité, le remplissage, l'approvisionnement, l'entretien courant, le ramassage des espèces, d'un parc de distributeurs automatiques, dans le cadre d'une tournée en clientèle

L'approvisionneur travaille en totale autonomie et est en outre plus particulièrement chargé de :

- gérer sa tournée en tenant compte de divers critères :
- situation géographique des sites
- horaires d'ouvertures et de pauses des entreprises
- conditions aléatoires de circulation
- des vacances, jours fériés et ponts
- de nombre de distributeurs, passages et consommations

- être responsable de l'approvisionnement et de la propreté des distributeurs :

- gérer les DLC
  - enregistrer les produits en livraison, début de produits, arrêt de produits, retour...etc.
  - faire les relevés de prix
  - mettre en place les promos du mois, les animations. ...
  - réaliser les audits des distributeurs
  - assurer les petites réparations
  - assurer la propreté et l'hygiène des distributeurs
  - effectuer en fin d'année l'inventaire de chaque distributeur
- 
- gérer en autonomie le stock produits dans le véhicule :
  - passez commande des produits nécessaires pour sa tournée auprès du service concerné
  - charger son véhicule et vérifier les dates de péremption des produits
  - tenir propre le véhicule
  - effectuer chaque trimestre l'inventaire du véhicule
- 
- manipuler des sommes en espèces
  - remplir les monnayeurs
  - récupérer les fonds
  - remettre aux clients : clefs, jetons, fond de caisse ...
  - effectuer les remboursements
  - gérer son fond de caisse
- 
- assurer son service avec un sens commercial adéquat
  - véhiculer l'image de la société chez nos clients
  - rendre compte des problèmes rencontrés auprès du service concerné (technique, commercial, exploitation)
  - suivant les animations, faire l'inventaire du DA au début et à la fin, remettre les lots aux gagnants
  - rendre compte de sa tournée